



NATIONS  
UNIES



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2003/L.26  
9 décembre 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL  
SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE  
Dix-neuvième session  
Milan, 1<sup>er</sup>-9 décembre 2003  
Points 3 a) et b) de l'ordre du jour

**TROISIÈME RAPPORT D'ÉVALUATION DU GROUPE D'EXPERTS  
INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT**

**ASPECTS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES DES  
IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA VULNÉRABILITÉ**

**À CES IMPACTS ET DE L'ADAPTATION À CEUX-CI**

**ASPECTS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES  
DES MESURES D'ATTÉNUATION**

**Projet de conclusions proposé par la présidence**

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note des communications des Parties reproduites dans les documents FCCC/SBSTA/2003/MISC.11 et FCCC/SBSTA/2003/MISC.2 et Add.1.
2. Le SBSTA a rappelé qu'à sa dix-huitième session, il avait conclu à la nécessité d'engager, à sa vingtième session, les travaux sur deux nouveaux points de l'ordre du jour, à savoir les aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques des incidences des changements climatiques ainsi que de la vulnérabilité et de l'adaptation à ces changements; et les aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques des mesures d'atténuation.

3. Le SBSTA s'est félicité de l'échange de vues qui était intervenu entre les Parties et les représentants du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), de l'industrie, des autorités locales et des organisations non gouvernementales qui avaient participé à la consultation de présession sur le troisième rapport d'évaluation du GIEC<sup>1</sup>, et a noté que de tels échanges avec des experts pourraient être utiles aux travaux que le SBSTA entreprendrait à l'avenir au titre de ces nouveaux points de l'ordre du jour.
4. Le SBSTA a noté que les thèmes du développement durable, des possibilités et solutions, et de la vulnérabilité et des risques, entre autres, pouvaient être examinés avec profit au titre de ces deux points. Il a invité les Parties à soumettre au secrétariat, pour le 15 mars 2004, leurs vues au sujet de ces thèmes ainsi que d'autres informations concernant ces points de l'ordre du jour aux fins de compilation dans un document de la série MISC.
5. Le SBSTA a demandé au secrétariat d'organiser, à sa vingtième session et sous la conduite de la présidence, un atelier sur chacun de ces nouveaux points de l'ordre du jour afin que l'examen de ces thèmes puisse commencer. Il a prié la présidence du SBSTA de tenir compte, lors de l'organisation de ces ateliers, des vues et informations qui seraient communiquées par les Parties.
6. Le SBSTA a décidé d'arrêter les prochaines étapes des travaux sur chacun de ces deux nouveaux points de l'ordre du jour à sa vingtième session, à la lumière des conclusions de ces ateliers.
7. Le SBSTA a décidé de recommander un projet de décision sur ces questions pour adoption par la Conférence des Parties à sa neuvième session.

-----

---

<sup>1</sup> On pourra obtenir davantage d'informations sur la consultation de présession en consultant le site Web du secrétariat à l'adresse <http://www.unfccc.int>.